



Munich Personal RePEc Archive

The Turkish Membership to the EU: A Macroeconomic Evaluation in the Perspective of Copenhagen Criteria

Ari, Ali

LEAD, Université du Sud, Toulon-Var

2006

Online at <https://mpra.ub.uni-muenchen.de/25859/>
MPRA Paper No. 25859, posted 13 Oct 2010 06:09 UTC

L'adhésion de la Turquie à l'Union européenne : une évaluation macroéconomique dans la perspective des critères de Copenhague

Ali ARI

LEAD, Université du Sud, Toulon -Var, France

Résumé : Le 1^{er} mai 2004, l'Union européenne (UE) a connu le plus grand élargissement de son histoire avec l'adhésion de dix nouveaux pays d'Europe centrale et orientale, en grande partie anciens pays du bloc soviétique. Pourtant, la Turquie, étant membre associé de la Communauté économique européenne depuis 1963 avec l'Accord d'Ankara et partenaire commercial privilégié de l'Union européenne depuis 1995 avec la mise en œuvre d'une union douanière, a de nouveau vu sa candidature exclue de cet élargissement. Mais finalement, le Conseil européen de décembre 2004 a décidé de donner son aval à l'ouverture de négociations avec la Turquie, qui ont débuté le 3 octobre 2005, négociations qui pourront mener ou non à une future adhésion.

L'auteur de ce travail prétend que le fait que la Turquie ait été exclue du dernier élargissement provient de raisons essentiellement politiques et culturelles. Dans cet objectif, nous effectuons une évaluation purement macroéconomique comparative de la Turquie avec les dix nouveaux pays membres de l'UE et les deux pays adhérents (Roumanie et Bulgarie) et essayons de découvrir dans quelle mesure la Turquie est différente des nouveaux pays membres et adhérents en ce qui concerne les critères économiques de Copenhague.

Mots clés : Union européenne, Elargissement, Critères économiques de Copenhague, Turquie.

I. Introduction

Les relations turco-européennes ont une longue histoire, en particulier depuis les débuts de la Communauté économique européenne (CEE). Dès 1959, la Turquie a en effet effectué sa première demande pour rejoindre la CEE. Cette dernière a alors suggéré la mise en place d'un accord d'association dans l'objectif de préparer la Turquie à l'adhésion. À cet effet, l'Accord d'Ankara a été signé le 12 décembre 1963, en vue d'établir progressivement une union douanière, une coopération financière et la libre circulation de la main d'œuvre. En avril 1987, la Turquie a déposé sa candidature à l'adhésion, qui a été rejetée en décembre 1989 au motif que la situation politique (problèmes de démocratisation et violations des droits de l'homme) et économique (problèmes macroéconomiques tels le taux élevé d'inflation chronique) du pays n'est pas convaincante pour une adhésion potentielle à moyen terme. Comme indiqué dans l'Accord d'Ankara, une union douanière a été créée le 6 mars 1995 entre la Turquie et l'UE. Au Conseil européen d'Helsinki de décembre 1999, la Turquie a été officiellement reconnue comme pays candidat à l'adhésion. Enfin, le Conseil européen de Bruxelles de décembre 2004 a décidé de donner son aval à l'ouverture de négociations avec la Turquie, qui ont débuté le 3 octobre 2005 sans garantie d'aboutissement.

Pendant cette même période, l'Europe a connu le plus grand élargissement de son histoire le 1^{er} mai 2004 avec l'entrée de dix nouveaux pays dans l'UE, tandis que la Turquie a vu sa candidature repoussée à plus tard pour des motifs économiques et politiques (voir le tableau 1 page suivante). La Commission européenne, dans son rapport d'octobre 2004, tout en acceptant que la Turquie a considérablement amélioré le fonctionnement de son économie de marché depuis la crise financière de 2000-2001, a insisté sur le fait que les déséquilibres macroéconomiques demeurent et que la Turquie doit accomplir certaines réformes structurelles en vue d'ajuster son économie aux critères de Copenhague. Dans ce contexte, il nous semble intéressant de comparer la situation économique de la Turquie avec celle des nouveaux pays membres et des pays adhérents au moment de l'élargissement en 2004. L'objectif principal de ce travail est d'analyser les économies des pays concernés grâce aux principaux indicateurs macroéconomiques et de découvrir leurs

similitudes et leurs différences avec l'économie turque, en se basant sur les années 2003 et 2004. Ainsi, nous essaierons d'observer si les nouveaux pays membres et adhérents ont de meilleures conditions macroéconomiques que la Turquie comme l'a indiqué la Commission européenne.

Tableau 1. Les étapes du processus de l'élargissement de l'Union Européenne

Pays	Membre associé	Candidature à l'adhésion	Adhésion à l'UE
Danemark		1967	Janvier 1973
Irlande		1967	Janvier 1973
Grande Bretagne		1967	Janvier 1973
Grèce	1962	1975	Janvier 1981
Portugal		1977	Janvier 1986
Espagne		1977	Janvier 1986
Turquie	1964	1987	Ouverture des négociations : octobre 2005
Autriche	1994	1989	Janvier 1995
Chypre	1972	1990	Mai 2004
Malte	1973	1990	Mai 2004
Suède	1994	1991	Janvier 1995
Finlande	1994	1992	Janvier 1995
Hongrie	1992	1994	Mai 2004
Pologne	1992	1994	Mai 2004
Roumanie	1993	1995	Janvier 2007 ?
Slovaquie	1992	1995	Mai 2004
Lettonie		1995	Mai 2004
Estonie		1995	Mai 2004
Lituanie		1995	Mai 2004
Bulgarie	1993	1995	Janvier 2007 ?
Tchéquie	1992	1996	Mai 2004
Slovénie	1996	1996	Mai 2004
Croatie		2003	Ouverture des négociations : janvier 2005

Ce papier s'organise autour de quatre sections. Après l'introduction, la deuxième section analyse les récents développements dans l'économie turque depuis la grave crise financière de 2000-2001 dans la perspective des critères de Copenhague. La troisième section

effectue une évaluation comparative de l'économie turque avec les économies des nouveaux pays membres et des pays adhérents à l'aide d'une dizaine d'indicateurs macroéconomiques. Enfin, la quatrième conclut et apporte quelques remarques.

II. Récents développements de l'économie turque dans la perspective des critères économiques de Copenhague

Le Conseil européen de Copenhague de 1993 a déclaré que l'adhésion à l'Union exige :

- l'existence d'une économie de marché qui fonctionne bien, et
- la capacité d'une économie à faire face à la pression de la concurrence dans l'Union.

L'existence d'une économie de marché qui fonctionne bien exige qu'une stabilité des prix, la libéralisation commerciale et un système juridique fiable soient mis en place. La stabilité macroéconomique, un secteur financier bien développé et l'absence de barrières significatives à l'entrée et la sortie du marché améliorent le fonctionnement d'une économie de marché et l'efficacité d'une économie. La capacité à faire face à la pression de la concurrence dans l'UE dépend de l'existence d'une économie de marché et d'un cadre macroéconomique stable, permettant aux agents économiques de prendre des décisions dans un climat de prévisibilité. Elle exige également la mise en place des infrastructures nécessaires et des ressources humaines bien formées.

La dernière décennie du 20^{ème} siècle s'est caractérisée pour la Turquie par de fortes instabilités économiques, politiques et sociales et par des crises financières aux effets destructeurs au sein de la société. La crise de 1994 due à la mauvaise gestion macroéconomique a été suivie par les effets négatifs des crises asiatique (1997) et russe (1998) et par un séisme dévastateur dans le centre industriel de la Turquie (1999) aboutissant à une décroissance économique d'environ 6% en 1999. Enfin, la crise financière de 2000-2001 a engendré une grande instabilité de l'activité économique globale et a freiné le rythme de la croissance (décroissance économique de 6,4%). La crise

économique a négativement influencé le marché de travail : le taux de chômage est passé de 6,3% en 2000 à 10,6% à la fin de 2001. En outre, l'endettement public et le service de la dette se sont fortement accrus suite à la prise de contrôle des banques insolvables par le Fonds d'Assurance de Dépôts d'Épargne (FADE), augmentant ainsi le besoin de financement du secteur public (15,9% du PIB en 2001).

Pourtant, les crises ont en même temps signifié la fin d'un système qui fonctionnait mal et le début d'un nouveau plus stable et plus sain. Après la crise, un nouveau programme de stabilisation soutenu par les crédits stand-by du FMI a été mis en place, ce qui met en avant la nécessaire restructuration du système financier et économique turc afin de ne pas subir de nouvelles crises financières comme en 1994, 1999 et 2000-2001. Depuis la crise de 2001, de grands progrès ont été accomplis pour stabiliser l'économie et traiter les causes profondes des crises survenues dans le passé, ce qui se manifeste notamment par un retour à la croissance et la forte baisse de l'inflation. Grâce à une combinaison entre des réformes économiques continues et la perspective de l'adhésion à l'UE, la Turquie est sur le point de devenir l'un des marchés les plus attrayants d'Europe. Le processus de stabilisation n'est cependant pas encore achevé et certains déséquilibres, tels l'aggravation du déficit extérieur, doivent être corrigés. La poursuite des réformes structurelles permettrait à la Turquie non seulement d'éviter des crises, mais aussi d'exploiter pleinement son potentiel de croissance économique.

Une des réalisations les plus importantes du programme de stabilisation est la baisse du taux d'inflation chronique à environ 9% fin 2004. Les facteurs essentiels derrière ce succès sont une politique budgétaire restrictive et une forte confiance des opérateurs dans l'objectif de stabilité des prix de la Banque Centrale de Turquie. D'autre part, les efforts pour ajuster les déséquilibres fiscaux s'intensifient. La Turquie réalise des excédents primaires considérables (balance budgétaire hors paiements des intérêts) de plus de 7% du PIB depuis trois ans consécutifs, ce qui améliore sensiblement les déficits budgétaires (de 12,7% du PIB en 2002 à 4,4% du PIB en 2004).

La Turquie effectue également des réformes afin de moderniser son environnement juridique et institutionnel et d'améliorer le fonctionnement de ses principaux établissements de régulation et de supervision, tels la Banque Centrale de Turquie et l'Agence de Régulation et de Supervision Bancaire (ARSB). La place de l'État dans l'économie est réduite par la privatisation de certaines entreprises d'État et la libéralisation de certains marchés importants, tels l'électricité, la télécommunication, le tabac et le pétrole. En outre, les autorités turques essaient de faciliter l'apport d'investissements directs étrangers (IDE) en enlevant les entraves légales et bureaucratiques. La Commission européenne dans son rapport d'octobre 2004 certifie que la Turquie est une économie de marché qui fonctionne bien, mais la qualité institutionnelle reste encore à améliorer.

Une autre amélioration est réalisée dans le secteur financier avec la mise en place d'un vaste programme de restructuration et l'application de normes internationales qui ont assaini le secteur bancaire. La mise en vigueur d'une ARSB en septembre 2000 et l'élargissement de ses pouvoirs depuis quelques années est l'un des pas les plus importants effectués dans ce sens-là. Une autre étape vers les normes internationales dans le secteur bancaire est la limitation de la garantie dépôt de 100% à 50 milliards de TL (environ 29000 euros) depuis juillet 2004. Pourtant, les normes réglementaires et de contrôle doivent encore être renforcées.

En dépit des améliorations récentes, les conditions sociales et économiques portent encore les traces des dernières crises. Le PIB par habitant en terme de pouvoir d'achat n'a pas encore atteint ses niveaux de pré-crise, atteignant seulement 25% de la moyenne de l'UE à 15 en 2004. Les déséquilibres du marché du travail se sont aggravés en raison de la faible création d'emplois malgré la forte croissance économique depuis la crise financière de 2001. Le chômage touche de plus en plus les jeunes diplômés : leur taux de chômage atteint 21,5% en 2004.

Comme nous avons essayé de le montrer plus haut, la situation économique globale de la Turquie depuis la crise de 2001 a enregistré de forts progrès en termes de stabilité économique et financière qui se manifeste par un taux de croissance économique moyen de

plus de 7% et par l'entrée accélérée des entreprises à capital étranger dans le marché turc, surtout avec la privatisation des entreprises d'État et la fusion des banques turques avec les grandes banques européennes. Cela confirme la confiance des investisseurs dans le potentiel de l'économie turque.

Nous pouvons donc affirmer que la Turquie remplit en grande partie les critères économiques de Copenhague grâce à de progrès qu'elle a récemment réalisés dans l'ensemble de son économie. Pourtant, la Turquie devrait continuer ses efforts de stabilité et son processus de réformes afin de poursuivre sa croissance économique tout en créant des débouchés à ses jeunes diplômés, en répartissant la richesse nationale de façon plus équilibrée pour ainsi améliorer le niveau de vie de sa population.

Après avoir dessiné les récents développements économiques de la Turquie et montré qu'elle remplit en grande partie les critères économiques de Copenhague, il nous reste à voir, dans la section suivante, les ressemblances et les différences de l'économie turque avec celle des nouveaux pays membres de l'UE et des pays adhérents, et ainsi évaluer les arguments économiques de la Commission européenne en défaveur de l'adhésion turque.

III. Comparaison de l'économie turque avec celle des nouveaux pays membres et des pays adhérents

Dans cette section, nous allons comparer l'économie turque avec celle des nouveaux pays membres et des pays adhérents à l'aide des principaux indicateurs macroéconomiques. Notre échantillon est composé de 26 observations annuelles pour les treize pays membres et candidats à l'UE pour les années 2003 et 2004 (juste avant le dernier élargissement). Nous avons recueilli les données auprès du FMI [International Financial Statistics, IFS (janvier 2006)] et des Banques Centrales des pays concernés. Par ailleurs, la base de données a été harmonisée en exprimant toutes les variables dans la même unité (dollar américain, \$). Comme nous le voyons dans le tableau 2, certains pays ont été mis dans la même colonne, ceci afin d'éviter de surcharger le tableau en répétant les mêmes valeurs, ces pays ayant à peu près les mêmes grandeurs économiques.

Tableau 2. Les principaux indicateurs macroéconomiques des nouveaux pays membres et des pays candidats

PAYS	Turquie	Turquie	Slovénie (Chypre du Sud et Malte)	Slovénie (Chypre du Sud et Malte)	Pologne (Slovaquie)	Pologne (Slovaquie)	Lettonie (Lituanie et Estonie)	Lettonie (Lituanie et Estonie)	Hongrie (Tchéquie)	Hongrie (Tchéquie)	Bulgarie	Bulgarie	Roumanie	Roumanie
ANNEE	2003	2004	2003	2004	2003	2004	2003	2004	2003	2004	2003	2004	2003	2004
Taux de change ¹	1,4	1,34	189,37	176,24	3,74	2,99	0,54	0,52	207,92	180,29	1,55	1,44	3,26	2,91
Taux d'intérêt	37,68	24,26	5,95	4,4	5,76	6,03	3,02	3,27	10,98	9,09	2,89	3,01	26,2	25,8
Taux d'inflation à la consommation (annuel)	17,04	8,97	5,69	3,25	0,7	3,5	2,53	6,3	4,68	6,2	2,67	5,9	15,3	11,9
Taux de chômage (annuel)	10,5	10,3	10,86	10,31	19,92	19,4	10,58	10,43	5,85	6,08	13,68	12,35	7,4	6,2
Exportations (millions \$)	46576	61682,5	12766,7	15878,9	20894,4	27210,6	1650,63	2114,53	45828,25	61533,6402	8421,74	10876,1752	17618,5	23485,2
Importations (millions \$)	65637,2	96367,5	13852,6	17570,9	26513,4	32466,3	2989,17	3743,80	51283,19	66912,7517	12137,80	15826,8682	24002,7	32663,7
Dettes externes (millions \$)	145022	162240	1645	1781	106961	128658	9343,25323	13325,969	10069,74	14397,3598	13692,3186	16177,1464	20439,5312	23315,5292
Dettes totales (millions \$)	283869,643	329764,569	4645	4871	91297,05	120894,86			50923,91	64298,63				
PIB ² (millions \$)	256973,571	321277,617	30699,3716	35470,0409	217846,98	295497,59	11677,99	14211,3178	88537,8992	112808,253	22308,28	26470,0884	58384,9693	82058,7629
Population (millions)	71,25	72,22	1,97	1,97	38,59	38,56	2,33	2,32	10,15	10,12	7,83	7,78	21,87	21,79
DETTE / PIB	1,10466474	1,02641626	0,15130603	0,13732716	0,41908796	0,40912301			0,57516514	0,56998161				
EXDETTE / EXPORT ³	3,11366369	2,63024359	0,12885084	0,11216142	0,51191228	0,4782309	5,66041647	6,30209502	0,21972775	0,23397543	1,62583094	1,48739296	1,16011756	0,99277542
PIB par habitant (\$)	3606,64661	4448,59619	15583,4374	18005,0969	5645,16674	7663,3193	5011,66667	6129,6104	8722,68792	11142,5463	2847,55392	3402,23753	2669,63737	3765,89091
BUDG ⁴ (% du PIB)	-8,7	-4,4	-1,3	-1,9	5,1	4,4	-1,9	-1,8	-5,7	-6,3	-7,3	-3,4	-2,3	-1,1
CC ⁵ (% du PIB)	-3,1	-4,8	-2,7	-1,8	-2,1	-3,5	-8,2	-12,3	-8,7	-8,6	-5,5	-5,8	-5,6	-6,8

¹ Unité de monnaie domestique / unité de \$

² Produit Intérieur Brut

³ Dette externe sur Exportations

⁴ Solde budgétaire

⁵ Compte courant

Source : International Financial Statistics (IFS, Janvier 2006) du FMI et Banques Centrales des pays concernés.

Comme nous le constatons sur le tableau, le taux de change nominal de tous les pays de l'échantillon demeure relativement stable. Nous observons aussi une tendance générale à l'appréciation des monnaies domestiques par rapport au dollar américain, qui s'explique par la crédibilité de la politique de change des nouveaux pays membres et adhérents bénéficiant de la perspective de l'adhésion à l'UE. Pour la Turquie, la stabilité de son taux de change provient de sa politique de stabilisation crédible soutenu par les crédits stand-by du FMI et de ses efforts de réformes structurelles qui changent la vision macroéconomique du pays. La stabilité du taux de change aide également de façon considérable les efforts de stabilité des prix des autorités monétaires turques qui ont obtenu des résultats remarquables ces dernières années. Le taux d'inflation à la consommation de la Turquie a enregistré une forte chute depuis la crise financière de 2001 (de 68,5% en 2001 à 8,9% en 2004). Pourtant, malgré cette chute, le taux d'inflation reste encore au dessus de la moyenne des autres pays membres et adhérents, sauf la Roumanie dont le taux d'inflation dépasse celui de la Turquie. Mais, la Turquie doit encore poursuivre ses efforts afin de maintenir en permanence cette stabilité des prix et de change.

Une importante différence apparaît entre la Turquie et les autres lorsque nous analysons les taux d'intérêt nominaux. Le taux d'intérêt turc atteignant 24% en 2004 est beaucoup plus élevé que celui des autres, sauf encore celui de la Roumanie (25% en 2004), ce qui montre toujours les réticences des investisseurs internationaux envers le marché financier turc. La Turquie a jusqu'à présent mené une politique de taux d'intérêt élevé pour attirer les fonds internationaux volatils à court terme afin de financer les déficits extérieurs comme le déficit du compte courant ; elle devrait graduellement arrêter cette politique. Quant au taux de chômage, la Turquie, avec un taux de 10,3%, est relativement mieux placée par rapport à plusieurs pays membres ou adhérents (Pologne, Lettonie et Bulgarie). La Turquie poursuivant sa tendance de croissance économique plus de 5% par an pourrait créer des débouchés à sa jeune population, surtout en attirant des flux d'IDE avec une perspective d'adhésion à l'UE. Comme on l'a vu avec les dix nouveaux États membres de l'UE, la perspective d'adhésion stimule d'importants flux d'IDE de la part des entreprises européennes, car la mise en œuvre de l'acquis communautaire et du cadre institutionnel de l'UE encourage les investisseurs à explorer de nouveaux débouchés commerciaux.

Nous observons une tendance générale sur le tableau 2 selon laquelle les recettes d'importations dépassent celles d'exportations. C'est le problème général des pays en développement où une croissance économique durable crée des déficits du compte courant. La raison principale derrière ce mécanisme de cause à effet s'explique par l'importation excessive des matières intermédiaires et des équipements technologiques des pays en développement qui leur manquent pour leur production. Comme plusieurs études empiriques sur les crises de change et financières le montrent, un déficit de plus de 5% du compte courant par rapport au PIB est perçu comme un signe « *avant-coureur* » des crises, sauf si ce déficit est financé par les entrées de capitaux, c'est-à-dire grâce à la confiance des opérateurs dans le pays. Dans ce sens-là, la Turquie, la Lettonie, la Hongrie, la Bulgarie et la Roumanie doivent corriger leurs déficits.

Du côté du solde budgétaire, nous constatons une nette amélioration en Turquie (de 12,7% du PIB en 2002 à 4,4% du PIB en 2004) grâce à la politique budgétaire restrictive du gouvernement, qui donne des excédents primaires considérables (balance budgétaire hors paiements des intérêts) de plus de 7%. Il est intéressant de noter qu'un seul pays a un excédent budgétaire parmi les treize (la Pologne). Quant au stock de la dette, la Turquie se différencie des autres pays avec un ratio très élevé du stock de dette totale sur PIB de plus 102% en 2004. Ce grave problème est dû aux récentes crises financières et économiques de 1999 et de 2000-2001 et, par voie de conséquence, à la prise de contrôle des banques insolvables dont la restructuration et la recapitalisation ont coûté près de 50 milliards de dollars au pays. La Turquie doit restructurer sa dette en prolongeant sa maturité et en diminuant les taux d'intérêt domestiques qui demeurent toujours très hauts. Les autres pays de l'échantillon n'ont pas de problème de stock de dette sur PIB. Pourtant, un phénomène intéressant apparaît quand nous regardons le ratio de EXDETTE / EXPORT indiquant la capacité des recettes d'exportations à faire face au stock de dette externe. Ce problème est beaucoup plus important pour la Lettonie, la Turquie, la Bulgarie et la Roumanie.

L'indicateur PIB nous montre que tous les pays de l'échantillon ont enregistré de fortes croissances économiques, ce qui se reflète sur l'amélioration du PIB par habitant. La situation de la Hongrie et surtout de la Slovénie est remarquable dans ce domaine-là. La

Slovénie, avec son PIB par habitant plus de 18000 dollars en 2004, est très proche de la moyenne de l'UE à 15. La Turquie se rapproche des autres pays membres et des pays adhérents avec 4500 \$ du PIB par habitant.

Après avoir analysé les principaux indicateurs économiques de la Turquie et des nouveaux pays membres et adhérents, il est possible d'affirmer que le cadre macroéconomique de la Turquie ne semble pas être plus mauvais que celui de la grande partie des autres pays de notre échantillon, bien que ces derniers aient bénéficié d'une perspective de l'adhésion avec l'ouverture de négociations depuis 1998, ce qui leur a apporté, d'une part, la crédibilité à leurs politiques économiques et, d'autre part, des flux importants d'IDE qui sont promoteurs de croissance économique. Ainsi, repousser l'adhésion turque pour des raisons économiques n'est pas valable selon notre analyse. Bien entendu, nous n'affirmons pas ici que la Turquie a réformé son économie depuis la crise de 2001. Mais, nous pouvons très bien voir que l'économie turque n'a pas beaucoup de différences par rapport aux économies des nouveaux pays membres et des pays adhérents malgré les graves crises économiques de 1999 et de 2000-2001 qu'elle a subies. En outre, une perspective d'adhésion donnée à la Turquie en 1997 comme les douze autres pays aurait pu éventuellement empêcher ces crises, sachant qu'elle aurait bénéficié de la crédibilité de cette perspective.

Il faut donc chercher ailleurs les raisons de l'exclusion de la Turquie du dernier élargissement. La résistance à l'adhésion turque parmi les Européens est basée surtout sur des motifs culturels (religion majoritaire différente de celle des autres pays européens), étayés par l'argument géographique (la majeure partie du territoire turc est située en Asie, mais si l'on utilise cet argument, Chypre est également situé en Asie), ainsi que sur diverses craintes (risque d'immigration massive vers l'UE et risques liés aux pays voisins de la Turquie, en particulier). Pour nous, l'un des plus grands problèmes de la Turquie par rapport à sa future adhésion à l'Union est la taille de sa population. Elle seule possède plus d'habitants que la totalité de la population des nouveaux pays membres. Cela accroît les réticences des européennes envers l'adhésion turque à l'UE, surtout sachant que la Turquie deviendrait le pays le plus peuplé de l'Union en 2020 avec sa tendance démographique

actuelle en cas d'une adhésion, c'est-à-dire la plus grande représentation au Parlement européen.

IV. Conclusion

Dans ce travail, nous avons essayé d'évaluer l'aspect économique de l'adhésion turque à l'Union de façon comparative avec les nouveaux pays membres et pays adhérents à l'aide d'une dizaine d'indicateurs économiques. Comme nous l'avons bien détaillé dans la section précédente, nous n'avons pas trouvé de grande différence entre l'économie turque et celle des douze autres pays de notre échantillon. Nous pouvons alors affirmer que **l'écart de la Turquie du dernier élargissement de mai 2004 provient de raisons autres qu'économiques**. Comme l'indique la Commission européenne dans son rapport d'octobre 2004, l'adhésion de la Turquie différerait des élargissements précédents par l'effet combiné de sa population, de sa taille, de sa situation géographique, de son potentiel économique, de son potentiel militaire et de sécurité et du fardeau à apporter sur le budget européen de même que par ses caractéristiques culturelles et religieuses. (Rapport de la commission européenne 6 octobre 2004)

Ce travail pourrait être complété et/ou modifié en ajoutant d'autres indicateurs économiques et sociaux comme la part de l'agriculture dans l'économie, l'ampleur de l'économie souterraine, la corruption et la répartition des richesses, en comparant la Turquie aux douze autres pays de notre analyse. Un autre travail intéressant pourrait être pour la Turquie d'évaluer l'impact de l'adhésion turque à l'UE sur son économie.

Bibliographie

Ari, A. et R., Dagtekin, (2003), « Early warning signals approach to the 2000-2001 Turkish crisis » Papier à présenter à *la Conférence Internationale d'Economie*, Turkish Economic Association, Ankara, 11-13 septembre 2006.

Ari, A., (2003), « Les récentes crises financières dans les marchés financiers émergents : Le cas de la crise financière turque de 2000-2001 », *Mémoire de DEA*, Université du Sud, Toulon -Var, septembre.

Bayar, F., (2003), « Turkey and European Economic and Monetary Union (EMU): one step further following accession », *Hazine Dergisi*, n°16.

Commission Européenne, (2004), « 2004 regular report on Turkey's progress towards accession », *SEC(2004) 1201*, octobre.

Flam, H., (2003), « Turkey and the UE: politics and economics of accession », *Institute for International Economic Studies Seminar Paper*, n°718, février.

Jaeger, M., (2005), Turkey 2020: on course for convergence », *Deutsche Bank Research Current Issues*, janvier.

Kibritcioglu, A., (2000), « EMU, Euro and EU membership: an evaluation from the Turkish macroeconomic perspective », Papier présenté à *la EMU Conference*, Zurich, 11 décembre 1998, version révisée de mai 2000.